



## Les collections de l'armée de Terre conservées dans les musées de la défense

cahier de la pensée mili-Terre

Chef de bataillon Aude PIERNAS

publié le 03/11/2018

L'Armée de Terre dans la société

**Après avoir précisé la genèse et la filiation des collections du musée de l'Armée et des musées d'armes, le Chef de bataillon Aude Piernas détaille les choix pris en matière d'organisation et de rationalisation, la formation nécessaire des conservateurs, et dessine une orientation possible pour répondre au défi muséal du XXI<sup>ème</sup> siècle.**

La commémoration du centenaire de la Grande Guerre donne l'occasion aux musées de la défense de témoigner de l'action des troupes françaises en exposant les objets contemporains de cet événement historique militaire majeur. Force est de constater en visitant l'exposition «Verdun, la force aérienne»<sup>[1]</sup> que les objets présentés sont parvenus jusqu'à nous de différentes manières. Ces objets soit ont été des trophées pris à l'ennemi, soit ont été récupérés sur le champ de bataille, soit ont équipé les forces, puis ont été conservés par les unités ou ont transité dans des collections privées d'amateurs de militaria avant d'être acquis par l'un des musées de la défense.

Cependant, il s'avère que cet héritage des collections militaires puise ses racines au-delà de la Première Guerre mondiale pour les musées de l'armée de Terre. Même si le musée de l'Armée fait figure de premier musée militaire, sa création et ses origines sont bien plus complexes et anciennes. étudier les collections des dix-sept musées actuels de l'armée de Terre oblige à considérer l'héritage, l'histoire et la genèse de ce patrimoine, parfois unique au monde.

Ces collections représentent une richesse incontestable et rassemblent un certain volume d'objets de natures différentes allant de l'armement (armes à feu, munitions, armes blanches), aux œuvres d'art (tableaux, sculpture, gravures...), en passant par les uniformes (vêtements, décorations, coiffes...) et armures, sans oublier les objets relatifs à la musique militaire, à la vie militaire (objets campanaires, véhicules, aéronefs, radio...), etc.

Ce travail de justification de filiation entre les collections actuelles du musée de l'Armée, véritable tête de réseau des musées de la défense, celles des seize musées de tradition de l'armée de Terre, et les collections de militaria antérieures à 1905, date de création du musée de l'Armée, s'avère délicat. Il met en lumière les difficultés d'administrer et de

suivre les collections selon le fil des événements historiques et administratifs. L'ambition scientifique consiste à dévoiler les mécanismes de transmission des objets, à retracer le cheminement et le vécu de ces collections et à analyser la politique d'acquisition des musées militaires tout en comprenant comment et pourquoi ces collections se sont créées.

Tisser ce lien de filiation oblige à étudier les origines antérieures à 1789. Ces origines pluriséculaires des collections militaires montrent un engouement certain en France pour ces objets qui ont trait à la chose militaire, donnant même naissance aux premiers musées militaires. Cet héritage de l'Ancien Régime devient au XIX<sup>ème</sup> siècle un véritable terreau pour le musée de l'Armée et les musées d'arme actuels. Alors que le XX<sup>ème</sup> siècle voit sourdre un paysage muséal vaste, la fin du XX<sup>ème</sup> siècle et le début du XXI<sup>ème</sup> siècle posent clairement la question de la gestion des collections, de leur statut et surtout de leur devenir.

## Des origines pluriséculaires

Le musée de l'Armée semble avoir hérité en partie des collections ancestrales diverses, privées ou étatiques, constituées sous l'Ancien Régime.

Ces collections d'armes et d'armures sont à l'origine conservées dans des cabinets d'armes, premières conservations d'armes, dont les traces remontent au XV<sup>ème</sup> siècle. De riches familles princières, voire les membres de la Couronne eux-mêmes, conservaient les objets de leurs aïeux, rassemblés pour commémorer la puissance d'une lignée guerrière, aux côtés de leurs armes de service. Ces items étaient ainsi montrés aux visiteurs des familles. Les inventaires de ces objets dans les châteaux de grandes familles en témoignent, comme celui de François de Chabannes. De même, au XVI<sup>ème</sup> siècle, il semble exister à Fontainebleau une collection d'armes anciennes et peut-être exotiques. Citons aussi le premier inventaire pré-muséal recensé, celui du cabinet d'armes d'Anne de Bretagne, dressé à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle, intéressant à évoquer en ce qui concerne la technique même des inventaires et des précisions apportées sur les objets, annonciateur de notre gestion muséale actuelle; tandis que Louis XII serait en quelque sorte le précurseur de l'exposition d'armes publique, en constituant en 1498 le premier musée de l'Armée à Paris et en organisant une exposition d'armes à l'occasion de sa première entrée, après le sacre de Reims, début juillet 1498.

Au cours du XVII<sup>ème</sup> siècle se constituent officiellement par la volonté royale des collections d'objets militaires étatiques dont l'usage et l'utilité sont d'actualité. Le «musée d'Artillerie» d'Humières, grand maître de l'artillerie, et la collection secrète des plans-reliefs, initialement installée au Louvre sous Louis XIV, mais aussi première collection installée aux Invalides en 1776, répondent à cet usage nouveau. Le musée d'Artillerie, garde-meuble de la Couronne, est ouvert au public quelques jours par semaine. Les collections royales sont le reflet des hauts faits et de la puissance militaires du royaume comme en témoignent les trophées pris à l'ennemi exposés à Notre-Dame, relayant le patrimoine pictural guerrier des réfectoires des Invalides, des galeries de Versailles et de l'École militaire. De même, des salles spécifiques étaient réservées dans les arsenaux royaux pour entreposer les armes et armures en service, anciennes et prises à l'ennemi. La manufacture de Saint-étienne est à l'origine des prémices d'une collection d'armement unique dès 1764. Enfin, les collections des Montmorency, du duc de Bouillon, des Condé à Chantilly, du duc du Maine, qui sont soit confisquées par le pouvoir royal soit données au Roi, alimenteront les collections royales.

Puis, lors de la Révolution les collections ainsi constituées sont dispersées, perdues, pillées par les révolutionnaires et les Prussiens, avant d'être retrouvées et rassemblées en partie dans le nouveau musée d'Artillerie, en 1796, au couvent des Jacobins de Saint-Thomas d'Aquin à Paris par Edmé Régnier, premier conservateur du musée. Les événements de 1830 et le prélèvement de Napoléon III pour le musée des Souverains dispersent encore ces collections, brouillant les lignées.

Pourtant la sacralisation des emblèmes et trophées perdure aux Invalides, à l'église Saint-Louis, temple de Mars. Les collections du musée historique de Versailles, les trophées de l'église Saint-Louis, le musée des Souverains, tout comme plus tard les salles d'honneur régimentaires de Boulanger deviennent les vecteurs du patriotisme au XIX<sup>ème</sup> siècle, enrichis des objets ancestraux, d'achats et d'objets fabriqués pour la circonstance. Des collections privées perdurent, notamment au château de Pierrefonds celle de Napoléon III, collectionneur amateur.

En 1871, le musée d'Artillerie, héritier du muséum de Régnier, est ensuite installé aux Invalides. Véritable conservatoire, il entend bien centraliser dans ses fonds tous les spécimens de pièces d'artillerie afin de posséder des collections complètes via des dons, des legs et des cessions de matériels militaires: armes, armures et artillerie provenant des dépôts centraux de l'artillerie, de la fonderie de Bourges, de l'aliénation des collections personnelles de Napoléon III. Des collections ethnographiques furent acquises par prises de guerre et prélèvements provenant des expéditions militaires pour constituer la galerie d'ethnographie, ainsi que des objets issus de fouilles archéologiques et des objets dits «divers». Le premier inventaire débute en 1863.

Le musée historique de l'Armée<sup>[12]</sup> voit le jour en 1896 aux Invalides, situé géographiquement face au musée d'Artillerie dans la cour d'honneur, suite au succès du pavillon de l'Armée à l'Exposition universelle de 1889 et à la volonté du peintre Édouard Detaille et de La sabretache, association du musée, dans un contexte de Revanche. La collection primitive du musée repose sur le don de la collection personnelle du peintre aux armées Ernest Meissonnier à sa mort. Elle est ensuite complétée à la hâte en vue d'ouvrir la première salle du musée. Vaste salle d'honneur, tenant plus du conservatoire, ses collections s'enrichissent des objets rapportés des expéditions coloniales, des nombreux dons gracieux de militaires et des legs, notamment ceux du Général Vanson, premier conservateur du musée. Les expositions universelles et le rôle de La sabretache contribuent à cet enrichissement. La typologie des objets se distingue de celle du musée d'Artillerie: uniformes, accessoires, arts graphiques et peintures... Le musée est fusionné in fine avec le musée d'Artillerie en 1905 par décret ministériel pour devenir le musée de l'Armée actuel.

## Apparitions des musées d'arme

Contemporains du musée de l'Armée, des musées de tradition au sein des armes de l'armée de Terre apparaissent au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Le contexte de la Revanche, la volonté de conserver les traditions des unités dissoutes, disparues puis recrées, ont pour but de faire adhérer les jeunes recrues et de faire naître l'esprit de défense. Plusieurs types de genèse muséale se profilent. Les musées sont soit le fait de la métamorphose des salles d'honneur du Général Boulanger, soit la volonté de militaires d'active passionnés, désireux de sauvegarder des souvenirs et traces des faits de leurs unités ou des objets militaires, soit la volonté d'une association et de la hiérarchie.

La période 1794 à 1945 voit la création des musées des écoles de formation comme celui

de l'école de Saint-Cyr créé en 1912, collections constituées par l'aumônier, celui des écoles d'Artillerie dès 1794, le musée de l'Armée d'Afrique en 1930, mais aussi celles des salles d'honneur des unités prestigieuses qui prennent des allures de musée, comme celui de la Légion étrangère en 1892. Le second conflit mondial et la décolonisation sont la cause de dispersions et de disparitions de collections entières dont sont victimes celles des écoles de l'Artillerie, du musée de l'Armée et du musée de l'Armée d'Afrique.

Puis, après 1945, outre le musée de Saint-Cyr Coëtquidan, un lieu de mémoire qui renaît en 1947 de ses cendres grâce à La Saint-cyrienne<sup>143</sup>, d'autres musées voient le jour. Leurs pères fondateurs sont essentiellement des officiers supérieurs, anciens passionnés d'histoire militaire et surtout de l'histoire de leurs unités respectives. Enrichissant et valorisant leurs salles d'honneur durant leur temps d'activité, ils poursuivent, à la retraite, leurs démarches patrimoniales en amassant seuls<sup>144</sup> des objets par achats et via des dons des militaires, en vue de créer un musée d'arme<sup>145</sup>. Ils font ensuite reconnaître leur travail par la hiérarchie militaire. Ce processus de création silencieuse de musées de tradition s'amorce dès les années 1960. Ces initiatives sont relayées par la création postérieure d'associations, composées essentiellement de militaires d'active ou à la retraite, qui vont aider financièrement le musée dans tous ses domaines d'intervention, acquisition, conservation, gestion... Les années 1970 voient se créer<sup>145</sup> plusieurs musées d'arme et de traditions aux collections «de sciences et techniques»<sup>146</sup>.

A compter des années 1980, un réveil identitaire ébranle le paysage muséal militaire<sup>146</sup>. Certains musées sont créés ex nihilo, d'autres sont le produit développé des salles d'honneur ou de musées jusque-là fermés au public ou en état de somnolence. L'effervescence générale pousse les armes ou les services à avoir leur propre musée pour sauvegarder leur mémoire et traditions. Sept autres musées d'arme et de traditions sont créés pour sauvegarder l'histoire des unités. Vingt-cinq musées sont ainsi recensés au début 1990.

Leurs collections sont créées à partir des salles d'honneur régimentaires dissoutes, de dons, de legs et d'objets collectés, ramassés sur les champs de bataille, achetés par les responsables des musées ou via les associations d'amis des musées, malgré un faible budget d'acquisition alloué. Certains objets s'avèrent être des reconstitutions à l'identique comme l'uniforme d'une cantinière du XIX<sup>ème</sup> siècle au musée des Troupes de marine. Ces musées sont gérés par du personnel d'active ou à la retraite sans formation muséale particulière.

## Devenir et gestion de ces collections au XXI<sup>ème</sup> siècle

Alors que les années 1980 étaient le berceau de mouvements d'expression identitaire, les décennies suivantes seront celles de la définition du concept de «culture et de patrimoine militaire». La décennie 1990 s'inscrit dans un contexte de suspension du service militaire et du début du rayonnement culturel de la défense et de l'armée de Terre, qui tissent des liens étroits avec d'autres ministères en charge de la gestion du patrimoine tels que le ministère de la culture, le ministère de l'Équipement du tourisme et le ministère de l'environnement et des collectivités territoriales. Consciente de cette richesse patrimoniale, l'armée de Terre cherche à la mettre en valeur.

La valoriser, la conserver, la développer et la transmettre tant au soldat qu'au citoyen, développant le lien armée nation de ce fait distendu, deviennent la mission du délégué au patrimoine en 1993. Cette fonction alors créée fait du délégué au patrimoine le

conseiller culturel du chef d'état-major de l'armée de Terre. Cette délégation est aussi une structure d'analyse et de synthèse.

Ce grand élan de «patrimonialisation» fait donc sortir les collections militaires de l'armée de Terre de la confidentialité et des enceintes des unités grâce à une politique d'ouverture au public, de rénovations des musées et de restructurations jugées indispensables pour «dépoussiérer» les collections. La Délégation au patrimoine de l'armée de Terre (DELPAT), dirigée par le Général André Cousine, rédige une note d'orientation sur les musées de tradition de l'armée de Terre, synthèse générale présentée au cabinet du ministre de la Défense en vue de valoriser et promouvoir ses musées. Puis une politique des musées de tradition de l'armée de Terre, un schéma directeur et un plan d'action pour les dix années à venir sont élaborés. Ces collections permettent à l'armée de Terre «de se reconnaître, de s'identifier et s'affirmer face à un futur possible».

Pour gérer les collections, les préserver, les valoriser et les enrichir, les conservateurs des musées de traditions se devaient de recevoir une formation en muséologie comme les conservateurs civils. Les collections sont ainsi remaniées par des professionnels du patrimoine pour les présenter avec une nouvelle muséologie. Des outils de gestion des collections ont été mis en place, comme la base MICROMUSEE® pour créer des fiches d'inventaire pour chaque objet, abandonnée progressivement pour laisser place en 2016 à ARCHANGE®, base de données créée sur mesure par la DMPA. La restauration des objets, réalisée à domicile, passe désormais par des ateliers professionnels tandis que les règles rigoureuses de conservation préventive des objets s'immiscent dans les salles d'expositions et les réserves. L'enrichissement n'évolue guère. Il se base toujours majoritairement sur les dons, sur quelques achats via le budget indigent alloué, sur les associations, sur les legs et donations, sur les objets réformés, ainsi que sur les nombreuses dissolutions d'unités et de leurs salles d'honneur reversées aux musées d'arme respectifs. Il est à noter que certaines de ces pièces sont de véritables reliques ayant appartenu à des militaires héroïques, ou sont de fidèles reconstitutions.

Enfin une rationalisation de la carte des musées est entreprise. Des vingt-cinq musées identifiés en 1990, seize sont retenus. Certains redeviennent des salles d'honneur, d'autres des musées, voire basculent dans la sphère muséale civile. Certains obtiennent l'appellation «Musée de France», qualité de rigueur scientifique de la bonne tenue des collections reconnue par le ministère de la Culture, et rendent leurs collections de ce fait inaliénables alors que les autres collections sont en déshérence juridique par rapport aux collections publiques. À ce jour, les collections du musée de l'Infanterie sont toujours en caisse dans l'attente de la renaissance du musée.

## **Le renouvellement des collections: un défi pour les années à venir**

L'origine des collections des dix-sept musées de l'armée de Terre actuels tisse ses liens généalogiques dans les collections d'armes privées et étatiques de l'Ancien Régime. Leur enrichissement est intimement lié aux épopées militaires, leur dispersion et leur disparition aux épisodes politiques, et leur reconstitution à la volonté militaire individuelle ou hiérarchique. Leur évolution est complexe.

Le défi muséal du XXI<sup>ème</sup> siècle réside dans la question de savoir si les musées de l'armée de Terre doivent être regroupés au sein d'un établissement public spécifique organisé sur une base fédérative permettant ainsi de les pourvoir d'un véritable statut. Les musées seraient alors rattachés au musée de l'Armée. Ces collections distinctes aux origines

diverses n'auraient donc plus qu'un seul statut juridique, celui de «Musée de France», garantissant leur inaliénabilité. Enfin, un musée demeure vivant parce que ses collections s'enrichissent d'objets témoins de faits historiques anciens et d'objets récents. L'engagement militaire des forces françaises intense des deux dernières décennies devrait être représenté dans les différents musées d'arme pour rendre hommage aux femmes et aux hommes projetés sur les différents théâtres d'opérations extérieures, protégeant les intérêts de la nation française. Cette représentation passe par le transfert aux musées des différents objets témoins de ces engagements. Tout militaire est ainsi invité à participer à cet enrichissement qui retrace, in fine, son histoire.

<sup>[1]</sup> Exposition au musée de l'Air et de l'espace au Bourget, du 15 octobre 2016 au 29 janvier 2017. Ce musée a été créé en 1919 à l'issue de la Grande Guerre.

[2] Musée de l'ALAT et de l'hélicoptère, musée de la Cavalerie, musée du Souvenir, musée du Génie, musée-mémorial des Parachutistes, musée du Sous-officier, musée national des Enfants de troupe, musée du Matériel, musée des Blindés, musée des Transmissions-espace Ferrié, musée des Troupes de montagne, musée de l'Artillerie, musée des Troupes de marine, musée de la Légion étrangère, musée du Train et des équipages militaires, salle d'honneur de l'infanterie (en attendant l'ouverture à Draguignan du musée de l'Infanterie qui a fermé lorsque l'école d'application y a déménagé) et le musée de l'Armée.

[3] Général Bardin Etienne-Alexandre, «Le muséum d'Artillerie», Paris ou Le livre des cent-et-un, Volume 11, 1833, p 183; «Recherche historique sur quelques cabinets d'armes de l'Europe», «Le spectateur militaire Recueil de science, d'art et d'histoire», tome 9, Paris, 1830, p.162-167.

[4] Baron de Curton, en son château de Madic, en date du 15 janvier 1562.

[5] Dan Pierre, «Le trésor des Merveilles de la Maison royale de Fontainebleau», Paris, 1642, chap. VI, p. 31.

[6] Bibliothèque nationale, Paris, ms. fr. 23335, p. 113-118.

[7] Paul Lecestre, «Notice sur l'arsenal royal de Paris jusqu'à la mort de Henri IV», Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 42 (1915), p. 187.

[8] Désigne l'administration chargée de la gestion du mobilier et des objets d'art destinés à l'ornement des demeures royales. Il s'agissait aussi de magasins où étaient entreposés les armes et armures sur des râteliers.

[9] Lieutenant-colonel A Champeaux, «Les emblèmes, textile sacrés, textiles profanes?» Réflexions sur la présentation de collections de textiles, de costumes et d'uniformes, AGCCPF-PACA, Fage Éditions, 2006.

[10] Chef de bataillon Aude Piernas, Ibid., p 54.

[11] Ordonnance du 15 mars 1886 qui prévoyait d'orner chaque salle, grâce aux deux cents francs prélevés sur les crédits d'entretien des casernes pour les années 1886 et 1887, du buste et du portrait du président de la République, de celui du chef de corps et de ses prédécesseurs, de tableaux portant le nom des officiers, sous-officiers, caporaux et soldats tués à l'ennemi, de l'historique du régiment et de tout ce qui était en mesure d'exalter l'esprit de corps, puis la biographie du nom de la caserne nouvellement baptisée à partir de décembre 1886.

[12] Yves-Marie Rocher, «Les collections du premier musée de l'Armée. Le musée historique (1896-1905)», mémoire de master d'histoire de l'art sous la direction de Barthélémy Jobert, 2010-2011, PARIS IV-Sorbonne.

[13] La «Société amicale de secours des anciens élèves de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr» se constitue en 1887 et est déclarée d'utilité publique en 1890.

[14] Le Colonel Aubry et le Capitaine Tributsch vont sillonner pendant 30 ans l'Europe pour récupérer des blindés, formant la collection du musée des Blindés.

[15] Le musée de l'Artillerie est à nouveau recréé en 1976 à Draguignan après le pillage des Allemands en 1945. Le musée de l'ALAT en 1978 débute avec trois hélicoptères.

# Pensées mili-terre

## Centre de doctrine et d'enseignement du commandement

[16] Musées: des Troupes de marine (1981), du Train (1978), de la Colombophilie (1981), de l'ALAT (1983), des Parachutistes (1983), de la Symbolique militaire (1985), des Enfants de troupes (1985), des Sous-officiers (1986), des Troupes de montagne (1988), des Spahis (1988), du Commissariat (1993), d'après le Quid, Robert Laffont, 1995. De nouveaux musées ont été créés postérieurement à ce Quid (Matériel en 1997, Transmissions en 1999).

[17] La DELPAT a œuvré pour offrir une formation professionnelle muséologique de référence à ses conservateurs en leur proposant une scolarité à l'École du Louvre ou à l'Institut national du patrimoine.

[18] Les musées de l'Arme blindée cavalerie, des Troupes de marine et du Génie voient leur muséologie modernisée.

[19] Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives.

[20] La donation est un mode de paiement exceptionnel qui permet de s'acquitter d'une dette fiscale par la remise d'œuvres d'art, livres, objets de collection, documents, de haute valeur artistique ou historique. C'est un système équitable qui permet au contribuable d'éteindre sa dette et à l'État d'enrichir les collections publiques. Cf. loi n°68-1251 du 31 décembre 1968.

[21] Le musée des Spahis de Senlis tombe dans la sphère municipale. Le musée des Spahis de Valence redevient une simple salle d'honneur. Le musée de la Circonscription de Strasbourg disparaît du paysage.

[22] Le musée de l'Armée en 2002, le musée des Troupes de marine, le musée de l'Artillerie et le musée de la Légion étrangère. D'autres musées sont en procédure d'appellation.

À l'issue de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, le Chef de bataillon Aude PIERNAS choisit l'arme des transmissions. Reçue à l'Institut national du patrimoine pour suivre une formation de conservateur du patrimoine en vue de gérer la conservation d'un des seize musées de tradition de l'armée de Terre, doctorante en thèse histoire du patrimoine à l'EPHE, elle nous livre quelques réflexions sur les collections de ces musées.

---

**Titre :** Chef de bataillon Aude PIERNAS

**Auteur(s) :** Chef de bataillon Aude PIERNAS

**Date de parution** 10/10/2018

---